

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### **CONVENTION DE FORMATION :**

Une convention de formation est passée avec chaque structure adressant des stagiaires se former par l'intermédiaire de FEDERIS SANTE. Cette convention est adressée, en deux exemplaires à l'employeur, dès réception de la commande. Un exemplaire signé doit impérativement nous être retourné avant le début du stage. Une réservation ne signifie pas une inscription : une option peut être gardée 2 semaines, au-delà, l'inscription ne sera prise en compte qu'au retour de la convention signée.

### **CONVOCATION DE STAGE :**

Le livret d'accueil du stagiaire est disponible sur notre site internet et peut être téléchargé avant le début du stage comprenant :

Une convention établie au nom du stagiaire et précisant le lieu exact du déroulement du stage, les dates, les horaires, le programme du stage, le CV du formateur, la fiche d'évènement indésirable ainsi que le règlement intérieur de l'organisme de formation FEDERIS SANTE.

### **PRIX :**

Le prix ne comprend que les coûts pédagogiques. Les frais de repas, d'hébergement et de déplacement sont à la charge directe des participants. Les frais de repas le jour de la formation sont pris en charge par FEDERIS SANTE. Vous pouvez nous joindre au 06.70.91.44.46 pour avoir une liste de restaurants ou d'hôtels si besoin.

### **MODALITES DE REGLEMENT :**

Le règlement du coût de la formation est à effectuer par virement, dans un délai maximum de 30 jours fin de mois à réception de la facture. Pour les formations en visioconférence, le règlement s'effectue en général lors de l'inscription.

### **DÉROULEMENT DES STAGES :**

Dès le début des stages, les horaires journaliers sont fixés de telle sorte que les contraintes éventuelles de transport soient au mieux prises en compte, tout en respectant une amplitude horaire de 7 heures de formation par jour. A l'issue de chaque module, une attestation de présence est remise au stagiaire et/ou l'employeur.

### **ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :**

FEDERIS SANTE s'engage à respecter l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2006 relatif à l'accueil des personnes en situation de handicap dans les établissements recevant du public, pour toute formation dispensée en intra ou en inter. (Cf. charte AGEFIPH)

### **ANNULATION-REMBOURSEMENT :**

Les formations sont maintenues à partir de 5 participants. Nous nous réservons la possibilité d'annuler tout stage dont, au plus tard une semaine avant la date prévue de mise en œuvre, le nombre d'inscriptions et les annulations inopinées de stagiaires, réduiraient le groupe à un niveau incompatible avec une dynamique pédagogique convenable.

Les stagiaires inscrits et les établissements en seraient immédiatement informés.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'abandon du stage en cours par un ou plusieurs stagiaires, et quel qu'en soit le motif, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : paiement intégral de l'action de formation au bénéfice de l'organisme formateur.

Si le bénéficiaire, au plus tard 8 jours calendaires avant la date de début de la formation annule sa commande, FEDERIS SANTE se réserve le droit de facturer 50% du montant du bon de commande signé, ce au titre de dédommagement, notamment de la préparation nécessaire en amont de l'action.

Enfin, si la décision d'annulation ou de report du bénéficiaire intervient moins de 8 jours calendaires avant la date du début de la formation, le montant total de la prestation pourra rester dû à FEDERIS SANTE.

### **REGLEMENT GENEAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD) :**

Le client est informé que les informations à caractère personnel qui sont communiquées à FEDERIS SANTE en application et dans l'exécution des prestations, font l'objet d'un traitement informatisé. Le RGPD est entré en vigueur, harmonisant la législation existante en matière de protection des données personnelles au sein de l'Union Européenne.

Toute personne contactant FEDERIS SANTE ou participant aux formations, dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles la concernant.

### **PROPRIETE INTELLECTUELLE :**

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formation.